

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE :**

Déjeuner en l'honneur de S. M. le Roi de Wurtemberg.
Une heure de musique au Palais.

GOVERNEMENT PRINCIER :

Visite de condoléances à M. le Représentant des Intérêts
Helléniques à l'occasion de la mort de S. M. le Roi
de Grèce.

CONGRÈS :

IX^e Congrès de Zoologie à Monaco. — Inauguration du
Congrès.

Arrivée dans la Principauté du Sous-Secrétaire d'Etat
aux Affaires étrangères du Gouvernement Italien,
délégué pour le Congrès.

ECHOS ET NOUVELLES :

Inauguration de la nouvelle route de Nice à Monaco.

Don à l'Hôpital.

Nécrologie.

Séances du Conseil de Révision.

Concours de Chiens au Stand des Canots automobiles.

Concours d'Élégance automobile.

Bal d'Enfants.

Etat des condamnations prononcées par le Tribunal
Correctionnel.

Mouvement du Port de Monaco.

LA VIE ARTISTIQUE :

Représentations d'Opéras : *Aïda*; *Samson et Dalila*.

Concert Classique.

MAISON SOUVERAINE

S. M. le Roi de Wurtemberg, accompagné du
Baron de Soden, Son Chef de Cabinet et du
Baron de Bautz, Son Aide de Camp, a déjeuné,
mercredi dernier, au Palais de Monaco.

Il a été donné, lundi soir, au Palais Princier,
une heure de musique, en présence de quel-
ques invités privilégiés, pour l'audition d'une
jeune pianiste du plus rare mérite, M^{lle} Marie-
Antoinette Aussenac, premier prix du Conserva-
toire en 1906.

Parmi les invités de S. A. S. le Prince, il con-
vient de citer particulièrement : M. le Préfet des
Alpes-Maritimes et M^{me} de Joly; M. Saint-Saëns,
membre de l'Institut de France; la Baronne
Edmond de Rothschild; le Prince et la Princesse
de Broglie; la Marquise Wielopolska; M. et M^{me}
Douine; M^{me} Louis Stern; M. et M^{me} Blumenthal.

M^{lle} Aussenac a exécuté, avec une impeccable
virtuosité et un style admirable un *Nocturne*
de Fauré et trois œuvres du maître Saint-Saëns :
Bourrée Bach, *Etude Valse* et *Toccata*.

La brillante artiste a été très applaudie et chau-
dement complimentée par S. A. S. le Prince et
par M. Saint-Saëns.

Au cours de la même audition, on a entendu
une cantatrice d'un talent supérieur et d'une très
curieuse personnalité, M^{me} Sorga.

M^{me} Sorga, de naissance javanaise, dont les
yeux et la voix gardent le rayonnement ensoleillé
de l'Orient, chante en huit langues différentes
avec une virtuosité remarquable, une originalité
d'interprétation très personnelle et avec une voix
cristalline très étendue; elle a charmé l'auditoire
par des chansons pittoresques et presque inédites

de tous les pays. Cette voix merveilleuse, où les
sons graves alternent avec les notes les plus éle-
vées, est aussi d'une souplesse étonnante, tour à
tour berçante, mélancolique ou claironnante. On
peut prédire une belle carrière à cette inoubliable
cantatrice de concert. S. A. S. le Prince de Mo-
naco et le maître Saint-Saëns l'ont vivement
félicitée.

GOVERNEMENT PRINCIER

Dès qu'il a appris la nouvelle de la mort du
Roi Georges I^{er}, S. Exc. le Ministre d'État a
chargé M. Adam, son secrétaire particulier, de se
rendre au Consulat Général de France pour
exprimer à M. le Consul Général, chargé de la
gestion des intérêts helléniques dans la Prin-
cipauté, les condoléances du Gouvernement
Princier.

CONGRÈS

Le IX^e Congrès de Zoologie, dont les assises se
tiennent à Monaco, a été inauguré solennellement
aujourd'hui, à 6 heures, par Son Altesse Sérénis-
sime le Prince Albert I^{er}, dans la salle des confé-
rences du Musée Océanographique.

Il sera rendu compte de cette cérémonie et des
différentes manifestations auxquelles donnera lieu
le Congrès dans le prochain numéro du *Journal
de Monaco*.

Ce matin, par le train de luxe de 10 heures, est
arrivé, en gare de Monaco, le Prince Pietro Lanza
di Scalea, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires
étrangères de Rome, délégué au Congrès Zoolo-
gique, et accompagné par son secrétaire le Comte
Freschi, secrétaire de légation. Le Prince est
l'hôte de S. A. S. le Prince de Monaco. Il a été
reçu à la gare par le Chevalier Mazzini, consul
d'Italie, le Président et le Vice-Président du
Comité de Bienfaisance de la Colonie Italienne et
M. le Chevalier Jules Doda, président de l'Union
des Intérêts commerciaux des Italiens dans la
Principauté.

Les autres délégués italiens au Congrès sont
les professeurs J.-B. Grassi, de l'Université de
Rome, sénateur, et Francesco Sav. Monticelli,
de l'Université de Naples.

ÉCHOS & NOUVELLES

DE LA PRINCIPAUTÉ

Samedi dernier, a été inauguré le premier tron-
çon de la route, dite de la Moyenne-Corniche, qui
doit ouvrir entre Nice et Monaco une nouvelle
voie à flanc de montagne.

S. A. S. le Prince Albert et S. A. S. le Prince
Louis, accompagnés de M. Jaloustre, conseiller
privé, chef du Cabinet Civil, Se sont rendus sur le
terrain de l'ancien observatoire où se trouvaient

déjà réunis S. Exc. le Ministre d'Etat; M. de Cas-
tro, conseiller de Gouvernement aux Travaux
Publics; M. Notari, ingénieur; M. Cassini, con-
ducteur principal; MM. Bulgheroni frères, entre-
preneurs; MM. Wicht, directeur général, et Mar-
tigny, directeur de la Société des Bains de Mer.

S. A. S. le Prince a tenu à examiner les travaux
effectués et les transformations heureuses que
leur exécution ne manquera pas d'apporter au
quartier de l'Observatoire.

Son Altesse, accompagnée de toutes les per-
sonnes présentes, s'est ensuite dirigée vers la
frontière française où l'attendait M. le Préfet des
Alpes-Maritimes, ainsi que M. Raiberti, député,
président du Conseil Général; le Général Goiran,
maire de Nice; le Dr Moriez, président de la Com-
mission départementale; M. Dominique Durandy,
conseiller général du canton desservi par la nou-
velle route; des membres du Bureau de l'Assem-
blée départementale, des membres de la Commis-
sion départementale, les maires des communes de
Villefranche, Beaulieu, Eze, Cap-d'Ail et la Turbie
etc., etc.

M. de Joly prononça l'allocution suivante :

Monseigneur,

Le premier tronçon de la route nouvelle, si nécessaire
et si attendue, va être livré à la circulation. Les repré-
sentants du Conseil Général des Alpes-Maritimes et le
Préfet ont tenu, par une visite faite à cette occasion, à
marquer tout le prix qui s'attache à l'œuvre départemen-
tale très importante dont la réalisation est prochaine.

Nous sommes tous reconnaissants au Prince d'avoir
bien voulu être présent.

Je me rappelle, Monseigneur, le premier entretien que
j'ai eu avec Votre Altesse et l'empressement si bienveil-
lant et si généreux que j'ai rencontré. Nous en voyons
aujourd'hui les heureux effets.

Une fois de plus, nous avons la preuve d'un haut et
puissant intérêt qui s'étend volontiers à notre région
tout entière.

La Principauté, notre voisine si constante dans son
amitié pour nous, va se trouver reliée à Nice et au départe-
ment par une voie large et sûre, où la circulation sera
facile et prompte, d'où naîtront d'exquis aspects nou-
veaux de notre littoral; le célèbre Rocher lui-même, aux
tournants qui le découvriront, n'aura jamais paru plus
beau dans les bleus combinés du ciel et de la mer!

Nous nous réjouissons, car nous sommes convaincus
que la Moyenne-Corniche va créer encore, pour la Prin-
cipauté de Monaco et pour les Alpes-Maritimes, de la
beauté et de la richesse.

S. A. S. le Prince répond au Préfet en quelques
paroles aimables par lesquelles Il exprime la satis-
faction que lui cause la réalisation d'un projet
destiné à rendre plus faciles et plus agréables les
relations entre la France et la Principauté. Le
Prince rend hommage à l'initiative de M. de Joly
et adresse Ses félicitations aux collaborateurs du
représentant du Gouvernement français dans les
Alpes-Maritimes.

Le Docteur Moriez, président de la Commis-
sion départementale, prit ensuite la parole en ces
termes :

Monseigneur,

Le Conseil Général, qui a été heureux de s'associer à
l'initiative si éclairée et qui promet d'être si féconde, de
M. le Préfet des Alpes-Maritimes pour la réalisation

d'une nouvelle route entre Nice et Monaco, se félicite d'en inaugurer aujourd'hui le premier tronçon en présence de Votre Altesse.

Permettez-moi de vous exprimer les remerciements de la Commission Départementale, du Conseil Général tout entier et des communes intéressées pour la contribution, qui n'est pas modeste, quoi qu'en ait dit Votre Altesse, pour la contribution généreuse que vous avez apportée à cette œuvre de progrès, et notre satisfaction de voir ainsi créer un lien nouveau entre notre département et votre Principauté.

Le Prince de Monaco remercie le Docteur Moriez des sentiments qu'il Lui a exprimés au nom du Conseil Général.

Il Se félicite d'avoir l'occasion de voir réunies nombre de personnalités éminentes du département des Alpes-Maritimes, dont Il avait souvent entendu vanter les qualités.

M. Ch. Blanc, maire du Cap-d'Ail, prononça, à son tour, les paroles suivantes :

Monseigneur,

Comme maire du Cap-d'Ail, j'ai le très agréable devoir de Vous souhaiter la bienvenue au seuil de ma commune et, au nom du Conseil municipal et de la population tout entière, Vous remercier de la générosité avec laquelle Vous avez participé à la création de cette magnifique route, dont nous sommes les premiers à bénéficier.

Soyez assuré, Monseigneur, que dans la commune de Cap-d'Ail, où tant de reconnaissances Vous sont acquises, nous admirons Vos travaux scientifiques et l'intérêt que Vous portez aux œuvres d'assistance.

Du reste, Monseigneur, rien de ce qui se passe dans la Principauté de Monaco ne nous est indifférent et nous ne nous rappelons qu'il y a une frontière entre Votre pays et le nôtre que dans ces circonstances comme celles de ce jour, qui nous procurent la joie de Vous présenter nos hommages.

Son Altesse remercie M. Ch. Blanc et veut bien lui rappeler les souvenirs d'enfance qui Lui rendent le Cap-d'Ail particulièrement cher.

Les discours terminés, le cortège parcourt le tronçon de route déjà achevé. Des automobiles ramènent ensuite les invités de Son Altesse au Palais Princier où un déjeuner est donné à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle route.

M. Emile Deutsch de la Meurthe a fait parvenir, pour l'Hôpital de Monaco, la somme de cinq cents francs.

Jeudi dernier, à 4 heures de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M^{me} Noghès, femme du Trésorier général des Finances.

S. A. S. le Prince S'était fait représenter par M. Jaloustre, Conseiller privé et Chef du Cabinet Civil.

Le deuil était conduit par M. Noghès et ses deux fils, MM. Antony et Paul Noghès.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait S. Exc. le Ministre d'État, M. le Président du Conseil National, M. le Préfet des Alpes-Maritimes, M. le Général Sabatié.

Les enfants de l'Orphelinat et des délégations de nombreuses Sociétés accompagnaient le cortège.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église de Sainte-Dévote.

La salle ordinaire des séances du Conseil de Revision ne se trouvant pas disponible en raison des préparatifs des fêtes qui doivent se donner au Palais Princier à l'occasion du IX^e Congrès de Zoologie, la Cour Suprême tiendra ses assises au Palais du Gouvernement dans la salle du Conseil d'État.

Les concours de chiens ont eu lieu la semaine passée au stand des Canots automobiles.

La première journée a été réservée à la présentation des chiens.

La seconde a été consacrée aux exercices des chiens de défense et de police.

La troisième comportait une innovation : le concours de chiens ratiers.

S. A. S. le Prince Louis a tenu à assister aux différentes épreuves que Son Altesse a paru suivre avec intérêt.

Pour les chiens de défense et de police, le jury était placé sous la présidence d'honneur de M. Camille Blanc et la présidence effective de M. le comte Garnier des Garets.

Les résultats ont été les suivants :

Chiens de défense. — 1^{er} prix, Max, à M. Aghostini ; 2^e prix, Gyps, à M. Chazalon, de Fréjus, et Dik des Mélézes, à M. Boetschi de Bruxelles.

Chiens de police. — Max, à M. Simard, de Monaco, hors concours. 1^{er} prix, Mac, à M. Van Hazebrouck ; 2^e prix, Turc, à la Police de Paris ; 3^e prix, Mira, à M. Chazalon.

Chiennes. — 1^{er} prix, Mira, à M. Courbe Outrelon (Lille).

Samedi après-midi, a eu lieu, sur le Boulingrin, le concours d'élégance automobile organisé par l'International Sporting Club.

Plus de quatre-vingts voitures y prirent part et défilèrent devant le jury présidé par S. Exc. le Ministre d'État.

Les lauréats reçurent des œuvres d'art fort remarquables et une médaille frappée spécialement pour ce concours par M. Szirmaï.

Pendant toute la durée du concours, la Société Philharmonique s'est fait entendre.

La Société des Bains de Mer a organisé, hier lundi, une fête enfantine au Palais des Beaux-Arts en faveur des enfants de ses employés.

Ce fut une fête charmante. Il y eut spectacle avec musique, ballet, numéros de music-hall. Il y eut bal où se succédèrent rondes, galops, farandoles.

M. Wicht, directeur général de la Société des Bains de Mer, M. Comte-Offenbach, surintendant du Théâtre, et les organisateurs de la fête, en tête desquels M. Casta assistaient à cette petite réunion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 18 mars 1913, le Tribunal Correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

G. C., laitier, né le 4 décembre 1859, à la Trinité-Victor (France), demeurant au Cap-d'Ail, 50 francs d'amende et confiscation des objets saisis, pour tromperie sur la qualité d'une marchandise ;

G. V.-C., chanteur ambulant, né à Lyon (France), le 7 avril 1867, sans domicile fixe, dix jours de prison, pour infraction à arrêté d'expulsion et outrage public à la pudeur, et 5 francs d'amende pour ivresse manifeste ;

D. G.-R., né le 15 janvier 1874, à Mézières (France), sans profession ni domicile, deux mois de prison et 50 francs d'amende, pour mendicité et infraction à arrêté d'expulsion (récidive).

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 mars 1913 :

Yacht à vapeur Jeannette, angl., propriétaire H. Livesey, cap. Caws, venant de Siracuse.

Yacht à vapeur Medusa, angl., propriétaire Major Noble, cap. Spriddel, venant de Cannes.

Yacht à vapeur Sabrina, angl., propriétaire W. E. Cain, cap. Butcher, venant de Nice.

Yacht à vapeur Atmah, franç., propriétaire Ed. Rothschild, cap. Ody, venant de Beaulieu.

Vapeur Rossia, russe, cap. Steinbeg, venant de Nicolaieff, — blé.

Vapeur Cedric, angl., cap. Carter, venant d'Alger, — passagers.

Vapeur Kaiser, allemand, cap. Volrath, venant de Gênes, — passagers.

Gabarre Polyphène, franç., cap. Goislard, venant de Toulon, — sur lest.

Vapeur Amphion, français, cap. Ceccalini, venant de Cannes, — marchandises.

Tartane Monte-Carlo, français, cap. Gastaud, venant de Saint-Tropez, — sable.

Départs du 12 au 19 mars 1913 :

Yacht à vapeur Jeannette, allant à Marseille.

Yacht à vapeur Medusa, allant à Naples.

Yacht à vapeur Sabrina, allant à Ajaccio.

Yacht à vapeur Atmah, allant à Ajaccio.

Vapeur Rossia, allant à Marseille, — blé.

Vapeur Cedric, allant à Gênes, — passagers.

Vapeur Kaiser, allant à Nice, — passagers.

Gabarre Polyphène, allant à Toulon.

Vapeur Amphion, allant à Marseille, — marchandises.

Une tartane allant à Saint-Tropez, — sur lest

LA VIE ARTISTIQUE

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

Sous le Haut Patronage de S. A. S. le PRINCE DE MONACO

Aïda.

De tous les ouvrages de Verdi, *Aïda* n'est pas celui que nous préférons, mais c'est un de ceux que nous aimons.

Le sujet, poétique et humain, très fertile en péripéties dramatiques, se prêtant admirablement aux éclats de passion et aux mouvements de foules, est assurément lyrique et fort musical. Et puis, il a pour cadre l'Égypte de l'autrefois légendaire et mystérieux dont on n'ose évoquer la colossale image sans une sorte d'effroi. A présent, rien ne subsiste plus de ce passé inouï, sur lequel régnaient d'in vraisemblables et disproportionnés Pharaons. Les villes ont disparu, la gigantesque Memphis n'est plus qu'un informe amas de pierres, le sable menace les pyramides et engloutit peu à peu la monstruosité granitique des Sphinx, les vestiges des énormités se perdent chaque jour davantage... Mais le souvenir de l'Égypte des Ptolémées reste formidable et curieusement lié à la personne quasi divine de Cléopâtre, incarnation suprême de ce qui fut son royaume, et dont le nom prononcé sur les bords du vieux Nil fait encore épanouir d'orgueil les bleus lotos...

Aïda est l'ouvrage où Verdi réussit le mieux à fondre ses qualités natives et ses acquisitions dans la science instrumentale, à équilibrer les générosités de son inspiration avec les richesses de la technique et les ressources de la polyphonie moderne. *Don Carlos* était une des premières tentatives du maître dans la voie nouvelle où il s'engageait après mûre réflexion. *Aïda* est une manifestation, sinon parfaite, du moins très brillante et heureuse, de l'artistique évolution qui devait conduire Verdi à écrire *Falstaff*, au couchant de son existence auguste.

Si *Aïda* est une œuvre de tendance d'art plus élevée que telle production de sa manière primaire ; si elle traduit des aspirations autres que *Ernani*, *Il Trovatore*, *Un Ballo in Maschera* ou *Luisa Miller*, elle est bien de Verdi. La musique est pleine d'empoiement, de fougueux transports mélodiques, d'oppositions brusques, d'ensembles éclatants, de négligences de style ; mais on y trouve des raffinements d'orchestre, des artifices habiles, des ingéniosités dans l'accouplement des timbres, des recherches d'harmonies et de modulations, enfin, dans *Aïda*, Verdi a fait de la couleur locale, ce qui ne lui était guère arrivé dans ses précédents ouvrages, où le drame primait tout.

Le génial mélodiste qu'était Verdi s'affirme à toutes les pages de la partition, les ensembles, cuivrés à souhait, sont d'une magistrale ampleur décorative, la masse des chœurs tonne magnifiquement et la déclamation a de la majesté. Il n'entre pas dans nos intentions de donner une analyse détaillée des nombreux morceaux qui composent la volumineuse partition d'*Aïda*. Ils sont connus ; quelques-uns — *la marche dite des trompettes*, notamment — sont célèbres. Et nul n'ignore qu'un motif turc et une mélodie accompagnant les évolutions des derviches tourneurs, thèmes ayant beaucoup de caractère, ont été employés par Verdi pour le chant de la prêtresse dans le temple de Vulcain et pour la danse mystique des prêtresses. Empressons-nous d'ajouter que Verdi a tiré de ces motifs, de couleur orientale tranchée, un parti étonnant. Les quelques mesures qui précèdent le lever du rideau au 3^e acte rendent délicieusement la poésie bleue du Nil roulant ses ondes harmonieuses sous un ciel incendié d'étoiles, et Verdi a mis en particulier relief la plainte douloureuse de l'esclave éthiopienne, les rugissements de colère du roi vaincu et les accès de jalousie de la princesse torturée par la passion... Ici, comme dans les moindres œuvres de Verdi, le sentiment dramatique domine.

Depuis l'apparition d'*Aïda* sur le théâtre du Caire (31 décembre 1871), nous ne pensons pas que le personnage de Rhadamès ait jamais été chanté d'une façon plus

extraordinaire que par M. Martinelli. Saluons bien bas ce ténor à la voix splendide et unique et applaudissons à tout rompre la féérique apparition de ce chanteur miraculeusement doué pour qui l'avenir s'annonce gros de triomphes. Ah! l'admirable voix, moelleuse, chaude, colorée, homogène dans tout le registre, escaladant les hauteurs en se jouant, et restant toujours musicale et distinguée de timbre! Ah! quelle joie d'entendre un pareil ténor, pur et vrai.

Pourvu qu'on n'abîme et ne surmène pas cette voix du bon Dieu! Pourvu qu'on ménage cet oiseau au divin ramage! Retenez ce nom de Martinelli; vous l'entendrez souvent répéter maintenant. Celui-là est marqué du signe des élus: la gloire l'attend. M^{lle} Kousnetzoff donna fort intelligemment la réplique à son grand camarade. Elle eut d'excellents et émouvants moments dans l'interprétation du personnage capital d'Aïda; son organe de vaste étendue sonna le mieux du monde pendant la soirée. M^{lle} Kousnetzoff déchâna le tonnerre des applaudissements à maintes reprises. En se montrant extrêmement chaleureux, le public ne fit qu'accomplir un simple acte de justice, car personne ne peut se vanter de lancer la note avec plus de franchise et de vaillance que M^{lle} Kousnetzoff. M^{lle} Bailac fit noble figure dans le rôle d'Amneris qu'elle chante avec conviction et feu. Le personnage d'Admonastro favorisa particulièrement M. Baklanoff qui put y développer à loisir ses rares qualités de chanteur et de comédien. MM. Walter et Clauzure, remarquables tous deux, et M. Proferisce tenaient les rôles du grand prêtre, du roi et du messager. Ballet joliment réglé, orchestre sans reproche, chœurs sans défaillances, mise en scène d'un faste éblouissant et décoration somptueuse.

L'œuvre et les interprètes allèrent aux nues.

Samson et Dalila.

Comme il arrive souvent, pour ne pas dire toujours, lorsqu'un ouvrage musical est réellement de premier ordre, *Samson et Dalila* dut attendre qu'il se trouvât un directeur assez intelligent et suffisamment artiste pour en comprendre l'éclatante supériorité. Et c'est seulement vingt ans après que M. Saint-Saëns eut écrit cette œuvre magnifique que l'Opéra de Paris se décida à la monter. Et les compositeurs de l'heure présente se plaignent! Mais reprenons les choses de plus haut, pour bien montrer quel était le sort réservé aux musiciens d'autrefois et, aussi, quel calvaire ils devaient gravir avant de forcer les portes des théâtres subventionnés.

M. Saint-Saëns commença sa partition par le second acte (avant la guerre) et fit exécuter cet acte une première fois dans l'intimité. Le compositeur, qui n'avait pas encore terminé complètement son travail, accompagnait de mémoire et s'abandonnait, paraît-il, à toutes les fantaisies de la plus merveilleuse improvisation. Les exécutants étaient alors M^{lle} Augusta Holmès, le peintre Henri Regnault et le chanteur Bussine. Après cette audition unique et sensationnelle, M. Saint-Saëns écrivit la musique des 1^{er} et 3^{es} actes, et, vers 1872, la partition fut entièrement terminée.

Madame Pauline Viardot, s'étant prise d'une profonde admiration pour *Samson et Dalila*, organisa, chez elle, dans la maison qu'elle possédait à Croissy, non loin de la propriété d'Émile Augier, une représentation du second acte. Le succès fut triomphal. Les interprètes: M^{me} Viardot (Dalila), Nicot (Samson), Auguez (le grand prêtre) et M. Saint-Saëns, qui accompagnait, succombèrent sous le faix des acclamations. Notons un détail en passant: Le ténor Vergnet avait été désigné pour tenir le rôle de Samson, à Croissy, M. Halanzier, ayant eu vent de la chose, conseilla à Vergnet de rester tranquille. « Ne fais donc pas ça, mon petit! dit familièrement M. Halanzier; un monsieur à qui l'on coupe quelque chose, cela te rendra ridicule ». N'est-ce pas d'une charmante délicatesse d'esprit?

Quatre ou cinq mois après la brillante audition de Croissy, l'éditeur Durand, ami dévoué de M. Saint-Saëns, alla trouver M. Halanzier, directeur de l'Opéra, pour l'engager à monter *Samson et Dalila*. M. Halanzier se contenta de déclarer qu'il ignorait les premiers éléments de la musique et que, par conséquent, il lui était de la dernière impossibilité de savoir si *Samson et Dalila* était vraiment une œuvre superbe ou simplement intéressante. Et, le plus sérieusement du monde, M. Halanzier ajouta: « En province, j'ai gagné « de l'argent avec *Roland à Roncevaux*. Mermet doit « avoir du talent, puisqu'on gagne de l'argent avec lui. « Je vais monter un opéra de Mermet. » Rappelons que la *Jeanne d'Arc* de Mermet vécut à peine une dizaine de soirées.

La véritable première représentation de *Samson et Dalila* eut lieu à Weimar, sur le théâtre Grand-Ducal, le 2 décembre 1877.

Le 3 mars 1890, grâce à M. Verdhurt, un intelligent directeur de province, *Samson et Dalila* fut joué avec succès au théâtre des Arts à Rouen. Dès lors, on commença à parler de *Samson et Dalila* à Paris. M. Verdhurt, encouragé par l'heureuse épreuve de Rouen, loua la salle de l'Eden à Paris et inaugura son « Lyrique »

avec *Samson et Dalila* (31 octobre 1890). Ce début était un coup de maître. Le public parisien transporté, applaudit à tout rompre l'œuvre magistrale de M. Saint-Saëns et si la direction Verdhurt n'avait pas été grevée par des charges écrasantes, il n'est pas douteux que l'entreprise aurait prospéré. Malheureusement, M. Verdhurt, en dépit de la complète réussite de *Samson et Dalila*, dut fermer les portes de son théâtre après deux mois d'exploitation.

Enfin, M. Bertrand arriva à la direction de l'Opéra, et avec lui, cessa l'ostracisme dont était frappé le bel ouvrage de M. Saint-Saëns. *Samson et Dalila* — le plus étincelant fleuron de la couronne musicale de M. Saint-Saëns — sortit du « blème suaire du papier » dont parle Wagner.

Pour beaucoup de personnes, qui ne se donnent pas peine de réfléchir, M. Saint-Saëns est par-dessus tout un symphoniste. Certes, chez M. Saint-Saëns le symphoniste est extraordinaire et l'étranger le place au premier rang. Mais si M. Saint-Saëns n'a pas enrichi le théâtre d'un plus grand nombre d'œuvres, n'est-ce pas à l'incurie des directeurs de l'Opéra qu'il faut s'en prendre?

Croit-on que le dédain criminel dont on fit preuve si longtemps vis-à-vis de sa meilleure partition — une de celles dont l'École française est en droit de s'enorgueillir le plus — n'ait pas contribué puissamment à éloigner M. Saint-Saëns de la scène.

Quand un musicien de l'énorme mérite de M. Saint-Saëns voit qu'il lui est impossible de vaincre les mauvais vouloirs, d'avoir raison de l'ignorance de ceux-là qui détiennent les clefs du sanctuaire et qu'il ne lui est pas possible de chasser les marchands du temple, il tourne son effort d'un autre côté. Et c'est autant de perdu pour la musique dramatique. De temps en temps, M. Saint-Saëns s'est bien risqué sur la scène; mais, au lieu de travailler uniquement pour le théâtre, il a consacré la plus belle part de son talent à des œuvres purement symphoniques. Voilà.

* *

On connaît l'histoire de Samson, le fameux juge d'Israël, né de façon mystérieuse, célèbre par sa force peu commune. Les chapitres de la Bible ont perpétué le souvenir de Samson, enfanté à Mahané-Dan entre Tsorah et Esctool et que l'Esprit de l'Éternel animait; ils ont popularisé le stratagème des trois cents renards aux queues enflammées semant l'incendie dans les champs philistins, les prouesses étonnantes de la mâchoire d'âne qui tua mille ennemis d'Israël, et le surprenant exploit de Samson surpris chez une femme débauchée par les Philistins et s'échappant de leurs mains, en arrachant de leurs gonds les portes de Gaza et en les transportant sur « le haut de la montagne qui est vis-à-vis de Hébron ». Ces récits d'une saveur légendaire sont gravés dans toutes les mémoires. A parler franc, Samson ressemble fortement à Hercule. Ses exploits sont nombreux comme ceux du fils de Jupiter et d'Alcmène — pas tous, précisément de même nature; cependant, et toujours à l'imitation du demi-dieu grec, Samson, que rien ne faisait trembler, fut à la fin vaincu par la passion. Il ne fila pas aux pieds d'Omphale — et pour cause, mais il eut la faiblesse de croire aux serments de la philistine Délila ou Dalila, fille au tempérament excessif, laissant couler de ses lèvres parfumées l'ambrosie du mensonge d'amour, laquelle, en drôlesse peu délicate, abusa de la situation et ravit à Samson sa chevelure léonine, siège principal de sa force.

Désormais incapable de se défendre, on s'empara de Samson, on lui creva les yeux et on l'obligea à tourner lameule du malheur.

Ses cheveux ayant repoussés et la force lui étant revenue, Samson secoua un jour les colonnes du temple de Dagon de telle sorte que l'édifice s'écroula avec un furieux fracas, ensevelissant sous les ruines Samson et une foule innombrable de Philistins.

Dans cette légende simple et belle (peut-être parce qu'elle s'inspire de la légende d'Hercule!), M. Ferdinand Lemaire puisa les éléments de son livret de *Samson et Dalila*. Ce livret n'offre aucune particularité digne de retenir l'attention; il est d'une banalité accusée et le style en est plutôt médiocre; seulement, si la valeur du livret nous semble discutable, tel qu'il est, il a fourni à M. Saint-Saëns des situations dont le grand musicien a su tirer un superbe parti; c'est là le principal.

* *

La partition de *Samson et Dalila* produit, à l'audition, une inoubliable impression. M. Saint-Saëns en cet ouvrage, qui est son chef-d'œuvre, a prodigué les trésors d'une inspiration jeune et pleine de sève généreuse et les richesses symphoniques d'une orchestration incomparable.

Dès les premières mesures du prélude, agité de sours frémissants, on est saisi par le caractère biblique de la musique, et cette sensation s'augmente encore quand le chœur adresse au ciel ses supplantes prières et lorsque l'éloquence de Samson reconforte le courage de ses frères malheureux. Faut-il citer le chœur fugué ou telle autre page du début? La foi qui anime Samson

rend aux Israélites le courage perdu. Abimélech, le satrape de Gaza, violemment drapé en son orgueil, paraît et, dans une déclamation hautaine, insulte les vaincus et le Dieu auquel ils sacrifient. Samson se redresse de toute sa hauteur de croyant inspiré et menace le satrape des coups de la justice divine; puis, s'exaltant peu à peu, il entonne un admirable chant de victoire que les Israélites reprennent en chœur. Au comble de la fureur, Abimélech se précipite sur Samson qui le tue. La scène se vide. Le grand prêtre de Dagon, que les cris poussés par Abimélech font sortir du temple, heurte du pied le cadavre du satrape. Les messagers succèdent aux messagers annonçant que la troupe furieuse conduite par Samson accourt ravageant les moissons. Le grand prêtre, en un morceau débordant d'énergique rage, maudit la race d'Israël. Ce devoir accompli, il sort escorté des prêtres philistins qui emportent le corps d'Abimélech. Cette première partie du drame est largement traitée, dans un sentiment fort élevé et est animée du plus beau souffle soufflé.

Les fureurs de l'orchestre se calment, les cuivres s'apaisent et la sérénité croît à mesure que les hésitantes lueurs de l'aurore commencent à teinter de pourpre les lointains vapeurs de l'horizon. Tout s'imprègne de félicité et la joie rayonne. Des jeunes filles entrent portant des fleurs et la musique, épanouie en grâce, distille le miel mélodique. Le chœur: « Voici le printemps » est d'une adorable fraîcheur; mais que dire de l'apparition de Dalila, des conseils adressés par le vieillard à Samson, subjugué par la beauté de Dalila, des phrases exquisées que murmure l'enchanteuse à son « bien-aimé » et de la danse des prêtresses de Dagon? La musique est troublante, chargée de désirs, comme parfumée d'aromates aux étranges émanations. Si un moment, elle reprend avec le vieillard hébreu des accents d'une sévère éloquence, elle ne tarde pas à s'amollir à nouveau, enveloppant Samson dans une sorte de nuage d'amour mystique et sensuel, d'un charme grisant.

Le second acte est une merveille ciselée avec art. Le magnifique andante: « Amour, viens aider ma faiblesse », le duo du grand prêtre et de Dalila où les complications de l'âme féminine et la rude et froide cruauté du fanatisme sont mises à nu avec une sauvage vigueur, et le grand duo entre Samson et sa maîtresse sont des pages hors de pair. Dans ce dernier duo, M. Saint-Saëns a su maintenir son inspiration au niveau des sentiments généreux qui agitent le cœur des deux amants. Il a trouvé des motifs d'une suavité caressante. Pourquoi faut-il que la passion ne se traduise jamais en cris d'une plus saignante humanité? Cette réserve formulée, nous tenons à constater que nous connaissons peu de morceau d'un effet dramatique plus intense que la fin du duo, sillonnée d'éclairs aveuglants et secouée de coups de tonnerre formidables: — la nature mêlant le fracas de ses éléments aux rugissements de la haine satisfaite.

Dans le troisième tableau, Samson déplore les malheurs qui ont fondu sur lui et sur ses frères, au milieu des lamentations et des sanglots de l'orchestre. Seul et privé de la lumière, le pauvre être, relégué dans l'ombre d'un réduit où la violence triomphante l'oblige à tourner la meule, agonise lentement. Rien de plus émotionnant que ce tableau qui, musicalement, n'est pas celui qui nous agréa le moins.

Le quatrième et dernier tableau contient la bacchante, les chœurs, la scène où Dalila raille Samson, le Canon: « Gloire à Dagon », dans le style de Hændel, la scène où l'aveugle pleure sur son triste sort et la catastrophe finale. Le troisième et quatrième tableaux forment un tout grandiose.

On a dit longtemps et d'aucuns vont encore répétant que *Samson et Dalila* est plus un oratorio qu'un opéra au sens exact du mot. Qu'entend-on par opéra? Voilà ce qu'il faudrait nettement déterminer. Jadis, les connaisseurs patentés affirmaient que les drames de Wagner n'étaient pas « du théâtre ». Aujourd'hui, on est quelque peu revenu sur cette opinion. Nous pourrions encore... Mais à quoi bon nous perdre dans des citations qui ne prouveraient pas grand-chose? Que l'on jase tant que l'on voudra, que l'on ergote sur le point de savoir si *Samson et Dalila* est ou n'est pas « un opéra » au même titre que telle sordidité à laquelle les grandes scènes firent jadis un accueil enthousiaste, il est victorieusement démontré, et ce depuis pas mal de temps déjà, que « l'oratorio » de M. Saint-Saëns se prête heureusement aux développements scéniques, contient de puissants éléments d'intérêt, est dramatique autant et beaucoup plus que certains ouvrages décorés du titre d'opéras, se tient remarquablement devant le public et qu'il fait pâlir de jalousie et rougir de honte la plupart des œuvres qui lui ont été si maladroitement préférées. D'ailleurs, depuis vingt ans, l'œuvre dominante de M. Saint-Saëns est acclamée dans le monde entier.

Samson et Dalila est un ouvrage d'une parfaite beauté, qui confine au chef-d'œuvre, voilà la vérité.

* *

Une fois de plus, M. Rousselière s'est surpassé dans le personnage de Samson qu'il incarne des pieds à la

tête et qu'il chante en artiste de grande classe. Décidément, la présente saison est bonne pour les ténors. Martinelli ! Rousselière ! Il n'y a pas à dire, M. Raoul Gunsbourg n'est pas maladroit dans ses choix.

Le rôle de Dalila, qui exige impérieusement de la part de l'artiste qui l'interprète des qualités de jeunesse, de charme, de séduction féminine, et de plastique souveraine, fournit à M^{lle} Litvinne l'occasion de se montrer sous un jour tout nouveau.

Ayant ambitionné de se mesurer avec le personnage de Dalila, M^{lle} Litvinne a réussi à force de talent et de volonté à se tirer à son avantage d'une aventure qui n'était pas précisément sans péril. Certes, dans le rôle de Dalila, écrit pour un mezzo-soprano, voire pour un contralto, la belle artiste ne put pas toujours donner libre carrière aux notes de son opulent soprano ; il lui fallut souvent grossir le volume de son médium, écraser les sons pour arriver à donner l'impression musicale voulue par l'auteur. Mais qu'importe ? Elle sut vaincre les difficultés et prouver jusqu'à l'évidence que le talent se rit des pires obstacles et n'a jamais tort. Comme M^{lle} Bréval dans *Carmen*, M^{lle} Litvinne peut être fière de son interprétation de Dalila.

MM. Bourbon, Clauzure et Barreau furent les dignes et fêtés partenaires de M. Rousselière et de M^{lle} Litvinne. Et MM. Sorret, Gasparini et Delestan firent de leurs mieux pour donner de la physionomie à de petits rôles. L'orchestre, admirablement discipliné et dirigé par le maître chef M. Léon Jehin, se couvrit de gloire ; les ballets enchantèrent le public ; les chœurs apportèrent l'appui de leur cohésion et de leur absolu dévouement à l'ouvrage-type de M. Saint-Saëns ; les décors furent une joie pour les yeux, et la mise en scène pittoresque et vivante fut, généralement, appréciée et louée.

Le succès de *Samson et Dalila*, grandissant d'acte en acte, tourna au triomphe à la fin.

Les spectateurs enthousiastes de beauté, acclamèrent longuement M. Saint-Saëns qui assistait à la représentation de son chef-d'œuvre.

ANDRÉ CORNEAU.

CONCERT CLASSIQUE

De la belle et noble musique, d'incomparables solistes, une exécution parfaite. Ce concert du Jeudi Saint fut un régal pour les oreilles et pour les esprits. La majestueuse et émouvante *Ouverture en Ré majeur* de Hændel, une des plus belles pages du vieux maître, fut jouée parfaitement. Le *Lamento* et le *Retour des Cloches* de Léo Sachs m'ont moins ravi. Le *Lamento* est assez pauvre d'inspiration. Le *Retour des Cloches* fait partie de cette musique à procédés trop faciles que je n'aime pas beaucoup, mais cela se laisse entendre ; j'en dirais d'ailleurs volontiers autant de la fameuse *Marche Funèbre* de Cohen, qui cependant fait toujours grand effet. Le *Concerto* pour deux violons de Bach fut délicieusement joué. Le vieux Jean Sébastien eût été content du kapellmeister, de la chapelle et des deux concertistes, admirables tous les deux avec leurs qualités si différentes, si parfaitement propres tous les deux d'ailleurs à la partie qu'on leur avait confiée : Wagemans, léger, aérien ; Lagarde, grave, émouvant.

Les fragments symphoniques de *Parsifal*, par où débutait la seconde partie, le *Prélude*, les *Jardins de Kljngsor*, l'*Enchantement du Vendredi Saint*, furent incomparablement joués. Les mots manquent pour parler de cette divine musique. Il faut se taire, admirer, je dirais volontiers : prier...

Le public des concerts de Monte Carlo sait depuis longtemps déjà quel admirable artiste est le violoncelliste solo de l'orchestre, M. Benedetti. Il s'est surpassé en nous jouant le merveilleux *Concerto en Ré* de Ialo. Il est difficile d'imaginer un artiste plus parfait que ce jeune virtuose que l'orchestre de Monte Carlo a eu la bonne fortune de s'attacher il y a deux ans. Une sonorité profonde, émouvante, un archet d'une sûreté admirable, léger et alors d'une incroyable souplesse, impérieux, mais alors sans jamais écraser le son, une tenue parfaite, l'aisance du corps, du geste, toute l'élégance de cette école française qui évite les mouvements inutiles de la tête et de l'instrument, un tempérament de vrai et de profond musicien, voilà il me semble quelques-unes des qualités qui font de Benedetti un grand et un très grand artiste et qui expliquent l'enthousiaste ovation qui lui fut faite, les rappels frénétiques dont il fut l'objet après son admirable interprétation du *Concerto*. c. k.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Avis

Les créanciers de la faillite du sieur VICTOR BIROT, ci-devant hôtelier boulevard de la Condamine, à Monaco, sont invités à se rendre, le 18 avril 1913, à 3 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal de première Instance, au Palais de Justice, pour assister à la reddition du compte du Syndic définitif prescrit par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef : RAYBAUDI.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MONACO

Extrait

Suivant jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Monaco, le 4 mars 1913, le nommé PETTAVINO (JOSEPH), né le 3 octobre 1884, à Vernante (Italie), de Jean et de Dalmasso (Lucie), domicilié à Cabbé-Roquebrune, laitier, a été condamné, pour *mise en vente de lait falsifié, et tromperie sur la qualité de la marchandise*, par application des articles 435, 437, 439, 440 et 471 du Code pénal, à **huit jours d'emprisonnement, cinq cents francs d'amende** et aux frais. Le Tribunal a ordonné l'insertion d'un extrait du jugement dans le *Journal de Monaco*, et prononcé la confiscation des objets saisis.

Pour extrait conforme
délivré à M. le Procureur général :
P. le Greffier en chef,
A. CIOCO,

Vu au Parquet général :
P. le Procureur Général,
PAUL DE VILLENEUVE.
1^{er} substitut.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
C. PASSERON et M. MARCHETTI, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première Insertion)

Par acte du 20 mars 1913, enregistré, M. CARLETTI BARTHÉLEMY, négociant à Monte Carlo, a vendu à la dame GHERSI CATHERINE-PAULINE, née CIARLO, le fonds de commerce de Lait, Primeurs et Volailles, qu'il faisait valoir avenue Saint-Michel, au Buckingham-Palace.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition sur le prix de vente dans les délais voulus par la loi, entre les mains de l'Agence, à peine de forclusion.

Monaco, le 25 mars 1913.

PASSERON et MARCHETTI.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Suivant contrat reçu par M^e Le Boucher, notaire à Monaco, le 17 mars 1913, M^{me} JEANNE PAVESIO, commerçante, veuve de M. FRANÇOIS ALMONDO, demeurant à Monte Carlo,

A vendu à M^{lle} LOUISE DELARBRE, fleuriste, demeurant à Dinard, résident à La Condamine, 4, rue Florestine.

Le fonds de commerce de Fleurs et Primeurs que M^{me} veuve Almondo exploitait et faisait valoir à Monte Carlo, rue des Iris, villa Beausite.

Avis est donné aux créanciers, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'Etude de M^e Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 25 mars 1913.

(Signé :) L. LE BOUCHER.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
C. PASSERON et M. MARCHETTI, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, angle boulevard de la Condamine
Monaco

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième Insertion.)

Suivant acte du huit février 1913, enregistré, la dame Veuve BAPTISTINE DONAT, commerçante à Monaco, a vendu à Monsieur ROMANO VESPRINI, le fonds de commerce d'Épicerie, Comestibles et Vins, qu'elle exploitait, maison Requienda, aux Moneghetti, Monaco.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition sur le prix de vente dans le délai imparti par la loi, entre les mains de l'Agence, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 25 mars 1913.

PASSERON et MARCHETTI.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

VENTES

L'Administration du Mont-de-Piété a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé,

le **mercredi 2 avril 1913,**

de 9 heures du matin à midi, et de 14 heures à 16 heures, dans la salle des ventes du Mont-de-Piété, 15, avenue des Fleurs, Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant le mois de février 1912, non dégagés ou renouvelés, provenant des reconnaissances : n^o 02.140 au n^o 03.292 et du n^o 50.077 au n^o 50.161, consistant en : bijoux, brillants, perles, pierres précieuses, montres, argenterie, objets d'art, fourrures, dentelles, vêtements, meubles et objets divers.

NOTA. — Le Mont-de-Piété de Monaco reçoit des fonds productifs d'intérêts : 3 % pour 3 mois, 3 1/2 % pour 6 mois et 4 % pour l'année.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Assemblée Générale Ordinaire
du 19 Avril 1913, à 2 h. et demie

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Samedi 19 Avril 1913, à 2 heures et demie de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en Cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1912-1913 ;
- 2^o Rapport des Commissaires des Comptes ;
- 3^o Approbation des Comptes s'il y a lieu ;
- 4^o Fixation du dividende ;
- 5^o Nomination des Commissaires des Comptes ;
- 6^o Vente ou échange de terrains appartenant à la Société ;
- 7^o Questions diverses.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.
Exploit de M ^e Blanchy, huissier à Monaco, du 19 octobre 1912. Quarante-cinq Actions de cent francs, au porteur, de la Société anonyme de Minoterie de Monaco, portant les numéros 641 à 660 inclus, 2216 à 2220 inclus, 4371 à 4380 inclus, 4401 à 4410 inclus.
Exploit de M ^e Blanchy, huissier à Monaco, du 27 février 1913. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le n ^o 8251.
Mainlevées d'opposition.
Exploit de M ^e Blanchy, huissier à Monaco, du 28 février 1913. Six Obligations de la Société de l'Hôtel de Paris de Monte Carlo, portant les n ^{os} 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111.
Titres frappés de déchéance.
Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1913